VILLE DE DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !

En Direct

Bulletin N°16 – Avril 2023

Edito

Madame, Monsieur,

Notre pays traverse une grave crise politique et sociale. La loi sur les retraites est le catalyseur de bien des maux. Le pouvoir, plutôt que d'essayer d'apaiser la situation, participe au développement de la violence avec des discours méprisants et son choix de contourner le parlement, par l'article 49.3 de la constitution, pour faire adopter le passage de l'âge de départ en retraite à 64 ans.
Il est tout autant responsable de la crise inflationniste qui frappe les communes en nous imposant de nous fournir en gaz et en électricité sur les marchés et en nous refusant les tarifs régulés.

Avec, entre autres, une augmentation de 35 % des tarifs du gaz et de 110 % de l'électricité ce sont de fortes contraintes financières qui se sont imposées à nous dans la construction du budget 2023.

C'est parce que chacun d'entre nous subit les conséquences d'une inflation à plus de 7 % que nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et de limiter à 2 % la progression des tarifs du service enfance-jeunesse. Il n'est pas concevable pour nous d'accentuer les effets de la crise. Aussi pour préserver la qualité des services que nous vous proposons nous faisons plutôt le choix de reporter des investissements non prioritaires.

Malgré cette conjoncture, nos finances saines nous permettent de poursuivre les travaux d'aménagement de la zone de loisirs et de réhabilitation de la rue Sainte Libaire. Nous continuerons également à soutenir les projets que vous nous proposerez via le Budget Participatif 2023. Faites-nous parvenir vos propositions dès maintenant et jusqu'au 15 juillet !

Le 24 mai à 20h30 – salle des Fêtes , je vous invite à rencontrer l'ensemble de l'équipe municipale à l'occasion de notre réunion publique annuelle, pour aborder toutes les questions liées à la vie et l'avenir de notre ville.

Au plaisir d'échanger avec vous !

Le Maire,
Christophe SONREL

En conseil municipal

Le budget communal pour l'année 2023

s'élève à **3 179 311,28 euros**

Dépenses de fonctionnement

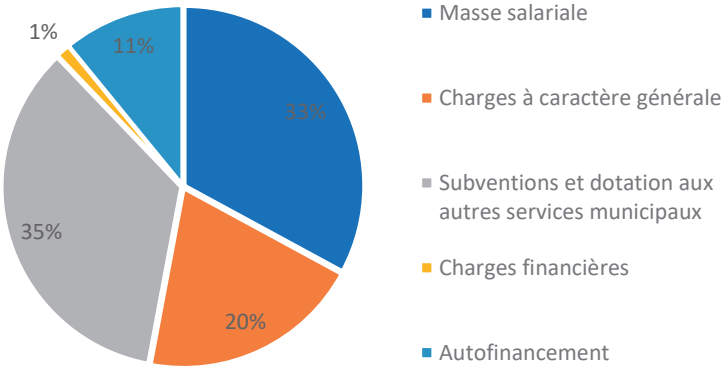

- La prévision de la masse salariale tient compte d'une éventuelle augmentation du point indiciaire
- Les charges à caractère général comprennent l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, des forêts et les fluides avec une augmentation multipliée par deux pour l'électricité et une augmentation de 30% du gaz
- Les autres services municipaux tels que le CCAS pour la Résidence Autonomie, l'Enfance Jeunesse et le Syndicat Scolaire subissent également une hausse des fluides
- **L'autofinancement pour l'investissement a diminué de 28%**

Les recettes de fonctionnement sont stables et malgré un autofinancement plus faible que les années précédentes, la Municipalité continue d'investir et d'entretenir les bâtiments publics

- Réfection de la toiture de la maison de gardiennage au Bassin de plein air
- Réfection de la salle sports à Victor Hugo
- Mise en sécurité de la ferme rue du Général Leclerc

Mise en place de la fibre dans les services municipaux

Achat d'une autolaveuse pour la salle des Fêtes

changement de la climatisation à la Résidence Autonomie

Travaux d'entretien de la forêt

Travaux de voirie Rue Sainte Libaire

Travaux aménagement de la zone de loisirs

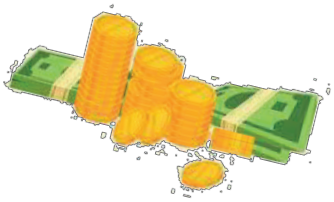

Ouvert à tous ! Les séances du conseil municipal sont publiques. Prochaine réunion le *22 mai 2023*
Retrouvez les dates et comptes-rendus sur : www.damelevieres.fr *Rubrique Vie Municipale*

MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle *solidaire* proche de vous

Mutuale, la Mutuelle Familiale vous présente **Mut'Village**, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de **Damelevières**. Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé adaptée** à vos **besoins** et à votre **budget**.

L'accès aux soins : pour tous les Damelibairiens !

5 % des adultes de Damelevières consommateurs de soins n'ont pas déclaré de médecin traitant, ce qui laisse entrevoir une possible difficulté dans leur accès aux soins.

Une part de ces patients peuvent perdre des remboursements, ou moins bien se soigner, au risque d'aggraver leurs problèmes de santé.

Le CCAS a donc décidé de proposer aux Damelibairiens intéressés une mutuelle communale.

Pour cela la municipalité a choisi comme partenaire Mutuale. Cet organisme qui dépend du Code de la Mutualité a été créé en 1967 par des salariés d'usines et a gardé l'empreinte solidaire de ses origines ouvrières.

Indépendante de tout groupe assurantiel ou financier, Mutuale dispose d'une gestion démocratique à but non lucratif. Sa raison d'être est « d'agir dans nos territoires sur la base d'un projet social responsable, humaniste et solidaire où l'Adhérent(e) est au cœur de ses engagements ».

Mutuale diffusera son régime mutualiste «Mut'Villages» pour permettre à tous les Damelibairiens, quel que soit leur âge, leur revenus ou leur condition de santé, d'accéder à des remboursements de soins à moindre frais.

En choisissant Mutuale, la municipalité choisit un partenaire soucieux de renforcer la sécurité sociale et de défendre l'hôpital public.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Réunion Publique

Mercredi 12 avril 2023 à 18h00
Espace N. Mandela en mairie de Damelevières

4 Raisons de choisir Mutuale :

- ✓ Pas d'exclusion d'âge
- ✓ Pas de questionnaire médical
- ✓ Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie
- ✓ Une assistance vie quotidienne

Aménagement de la Zone de Loisirs : 2023 à 2025

Interview d'Hervé Python, Maire Adjoint en charge de l'environnement.

Pourquoi effectuer ces travaux d'aménagement ?
Ce projet vise à faire de la zone de loisirs un lieu identifié de jeux, de balade, de détente accessible et intéressant pour tous les âges et toutes les conditions physiques ; où règne la convivialité.
La Commune compte plusieurs équipements de loisirs : Bassin de plein air, terrain de foot, salle de tennis de table, skate park, … Une grande partie de ces infrastructures ont été rénovées durant le précédent mandat municipal. En revanche, l'aménagement extérieur et paysager reste à réaliser.

Quand démarreront les travaux ?
Une partie a déjà commencé ! Une première tranche de travaux est prévue en 2023 et a été lancé début février. Elle consiste à créer des aires de jeux pour enfants et un city stade entre la salle Jean Ferrat et le Galaxy (voir ci-dessous).
Une 2ème tranche de travaux débutera courant 2024 et concernera le reste de la zone. Seront créés, des cheminements doux, des places de stationnement, un Pump track, d'un espace facilitant l'apprentissage du vélo et du rollers, de tables de jeux (Teqball, damiers) ainsi que des tables de piques niques et des jeux et agrès sportifs pour tous les âges.

Est-ce-que cette zone va devenir piétonne ?
A partir de 2024, l'accès à la zone de loisirs sera donné en priorité aux piétons, cyclistes, cavaliers, bref à tous les moyens de déplacements doux. En effet la zone de loisirs est le point d'arrivée de la voie douce qui a été démarrée Route de Blainville l'année dernière.
Pour cela des chemins piétons sécurisés et accessibles en poussette et fauteuil seront aménagés. Des bancs y seront également installés le long de ces cheminements et une borne rétractable sera également installée à l'entrée principale de la zone, pour permettre aux secours et aux riverains (jardiniers notamment) d'accéder en véhicule.

Qu'en est-il des stationnements ?
En remplacement des zones plus ou moins officielles de stationnement actuelles, 4 parkings identifiés seront aménagés courant 2024, soit 170 places au total. Des matériaux spéciaux permettant l'infiltration des eaux de pluie seront utilisés de manière à contribuer à la lutte contre le risque d'inondation et également de sécheresse (par une bonne reconstitution des nappes phréatiques). De nombreux arbres seront également plantés pour favoriser la gestion de l'eau et créer des zones de fraîcheur en période de canicule ainsi que des haies paysagères.

PHASE DE TRAVAUX 2023 : AIRES DE JEUX POUR ENFANTS

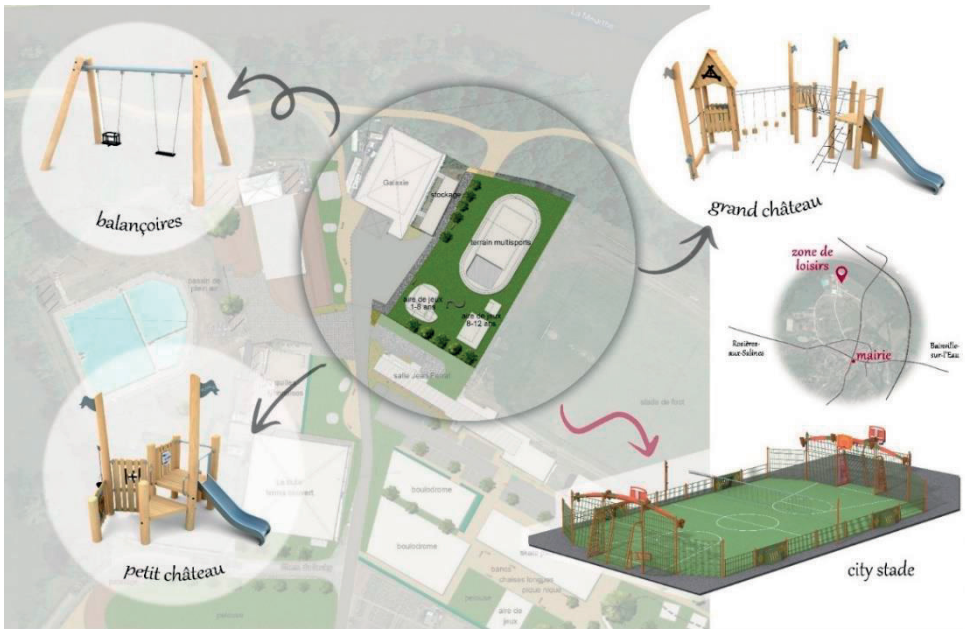

Un soutien important de nos partenaires !
Pour ce projet d'ampleur, la ville a beaucoup travaillé pour obtenir le soutien de ses partenaires !
Pour la 1ère phase de travaux en 2023, c'est l'Union Européenne qui soutient le projet à travers le fonds FEADER.
Pour la 2ème phase de travaux en 2024-2025, plusieurs partenaires de la commune ont été sollicités : l'Etat, le Département de Meurthe-et-Moselle, la Région Grand Est, l'Agence Nationale du sport et l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

Environnement

Les Semences Paysannes

Les Semences Paysannes, ce sont des graines qu'on peut produire soi-même pour les réutiliser ou les échanger avec d'autres jardiniers. Cette pratique existe depuis des milliers d'années. Elle doit être transmise par les cultivateurs, au risque de disparaître au profit des semences produites par l'industrie semencière. Retrouvez cette démarche militante lors du prochain Vert en Troc du 22 avril prochain !

Des enjeux écologiques

Les semences paysannes sont issues de variétés adaptées à chaque territoire, qui demandent moins, voire pas de produits chimiques. A la différence des semences hybrides, elles enrichissent la biodiversité cultivée.

Des enjeux politiques

Avec Les semences paysannes, les cultivateurs ne dépendent plus des entreprises semencières.

Enjeux sociaux

Les échanges de graines entre jardiniers créent une dynamique conviviale, une transmission de savoir et savoir-faire entre jardiniers.

Sur Damelevières, l'association Natura Passion a organisé deux rencontres avec des jardiniers sur la zone des chènevières sur ce sujet passionnant avec une quinzaine de participants.

Pour + d'infos :
BERCAND Dominique (présidente) au 06 33 73 18 54
et LOUIS Dominique (trésorier) au 06 45 10 47 25.

Les chènevières de Damelevières

C'est quoi ? « Une chènevière est un champ de chanvre, un terrain semé de chènevis ». On les appelle aussi « jardins ouvriers ». A Damelevières elles sont situées sur la zone de loisirs et couvrent plus de 4 hectares bordés d'un verger communal partagé. Environ 80 locataires de toutes générations se partagent les terrains de 2 à 6 ares.

C'est un endroit agréable où la pratique du jardinage est agrémentée d'échanges de « petits trucs » entre jardiniers et de rencontres avec les promeneurs. Les prochains travaux d'aménagement de la zone de loisirs vont en améliorer encore la qualité.

Depuis 2021, un nouveau règlement intérieur plus écologique interdit l'utilisation de produits phytosanitaires et les feux notamment, et favorise certaines méthodes de culture : paillage, permaculture, arrosage raisonné, utilisation de semences paysannes …

+ d'infos en mairie : Dominique Louis – Délégué aux Chènevières

Chenilles processionnaires

Comme chaque année, les Chenilles processionnaires sont arrivées …

Le Grand Est est impacté par certaines chenilles urticantes, notamment la processionnaire du chêne et celle du pin, espèces classées comme nuisibles à la santé humaine depuis avril 2022. Plus d'infos sur https://www.grand-est.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-0

Protégeons les oiseaux pendant la période de nidification

Pour préserver la biodiversité, et laisser les oiseaux nidifier en paix, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

Vie pratique

Recensement Citoyen Obligatoire
En vue de procéder au recensement citoyen, *les jeunes nés entre Avril et Juin 2007 sont invités à se rendre en mairie munis du Livret de Famille et d'une Carte d'identité.*

Pêche
Ouverture de la pêche à la truite le 15 avril 2023.
Les cartes de pêches et le règlement sont disponibles en mairie.

Passeport, carte nationale d'identité…
La mairie de Blainville-sur-l'Eau peut à nouveau effectuer les démarches pour les pièces d'identité.
Les citoyens intéressés peuvent prendre rendez-vous au 03.83.75.70.05.

Solidarité

Le CMEJ

Lors de la marche écologique du 18 septembre 2022, le CMEJ et une vingtaine de personnes ont récolté 124 kgs de déchets (alu, ferraille etc) en compagnie de l'association FEELING § CO, les yeux de leur maître, présidée par Nicole Morlon et ses 2 chiens guide. Ces déchets récoltés ont servi à financer un chien guide.

Le CMEJ continue ce partenariat tout au long de l'année avec installation de collecteurs dans la ville de Damelevières.

Vous pourrez déposer vos canettes vides en mairie ou dans les points de collectes O Food, Atelier Chris et équipés de collecteurs verts.

Feeling & Co
Les yeux de leur maître

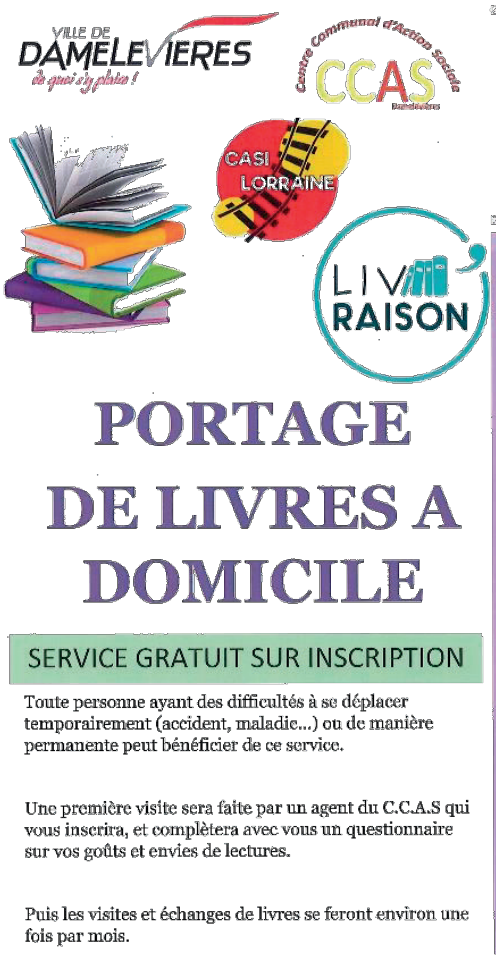

Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, messieurs,

Le printemps qui s'annonce ouvre la période d'aménagement de la zone de loisirs dans sa première phase et la construction d'un city stade à proximité du chapiteau Galaxy. Cette structure, nous l'espérons, permettra une pratique sportive libre et sans contraintes pour les plus jeunes. Il restera à développer le cadre bucolique de l'accès principal à la rivière avec un aménagement piéton permanent entre le Galaxy et la piscine. Il faciliterait le cheminement, trop souvent interdit d'accès, vers l'espace naturel.

Par ailleurs, vous avez été nombreux, cet hiver, à nous solliciter pour faire remarquer que l'accès aux quais de la gare SNCF, les escaliers et la passerelle n'étaient absolument pas déneigés. Nous avons questionné les services de la SNCF qui ont reconnu une difficulté passagère et s'engagent à mener une réflexion pour trouver une organisation efficace en vue de l'hiver prochain. Nous y serons vigilants !

Olivier DARGENT, Thiéry IRDEL.

Art Culture et Solidarité à Damelevières

Damelevières à un incroyable talent ! 2ème édition

Le vendredi 17 février 2023 restera en tête pour tous les participants de "Damelevières a un incroyable talent" l'édition 2 !
Portée par des adolescents persévérants, solidaires, investis, accompagnée par Cn-Event.fr, le Comité des Fêtes et soutenue par la mairie cette édition a battu les records : 220 spectateurs sont repartis avec des étoiles plein les yeux,
14 artistes en tous genres : pianiste, chanteur/teuse, danseurs/seuses, hypnotiseur, beatboxeur, gymnaste et majorette se sont défiés dans un esprit de saine compétition. Les 35 adolescents fiers de leur travail se sont encouragés, soutenus du début à la fin de la semaine et du spectacle. Une vraie équipe ! Et de vrais artistes !
2 photographes D. Bracard et D. Gluziki, 1 association : le comité des fêtes de Damelevières, qui grâce à son soutien, permettra aux adolescents de se retrouver, dans les semaines à venir, autour d'un repas pour fêter le succès de leur projet abouti.
Une très belle réalisation imaginée et portée par la dynamique équipe du foyer des jeunes !

OFFRE EMPLOI SAISONNIER –
Les P'tits Loups recherchent des Animateur-trices diplômé-es BAFA pour cet été pour accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs ou séjours de vacances.

Juillet/août 2023 ALSH (de 4 à 10 ans)
Centre de vacances : du 17 au 21 Juillet à Bussang (de 7 à 10 ans)

Formation souhaitée -
BAFA ou équivalent
CDD selon la période
Rémunération à la journée (vacation) et selon la qualification
Pour plus d'informations rendez-vous sur www.damelevieres.fr
Rubrique Vie Municipale – Recrutement
Pour postuler
Envoyer votre lettre de motivation et CV
à l'adresse suivante : adeline.lehmann@damelevieres.fr

Aides au départ en colo
Comme chaque année depuis 2010, l'aide aux départs permet à des enfants de partir en colonie avec un budget abordable pour les familles.
Cette action est faite en lien avec Jeunesse au Plein Air, la CAF et la mairie de Damelevières. Pour profiter de cette aide et ainsi permettre à vos enfants de partir en centres de vacances, venez consulter les catalogues en mairie.

Nos Commerces …et professionnels

GLAZE BY J.

Glaze By J est un nouveau commerce destiné à la décoration intérieure situé au 8 rue Edith Piaf à Damelevières. Créations artisanales en résine époxy (plateaux décoratifs, veilleuses, porte-bijoux et bien d'autres) que vous découvrirez via la boutique en ligne : www.glazebyj.com .
Les personnalisations sont possibles. Contact uniquement par courriel : info@glazebyj.com

Chasse aux œufs

GRATUIT

en famille

Dimanche 9 Avril de 9h30 à 11h30

Zone de Loisirs à Damelevières

Pour les **enfants habitant Damelevières exclusivement**, en âge de marcher et chercher des œufs jusqu'aux enfants en classe de CM2.

Sous la responsabilité des parents.

VILLE DE DAMELEVIERES de quoi s'y plaire !

CMEJ

66

DAMELEVIERES

Dimanche 16 Avril

Salle des Fêtes

LOTO DE PAQUES

3

Bons D'achat, nombreux lots et toujours les surprises de Bruno

4 euros le carton
10 euros les 3 cartons
18 euros les 8 cartons

Animé par BRUNO

Organisé par le Comité des fêtes
Réservations au 06 25 32 71 68
par sms uniquement

Ouverture des portes à 13 h 00
1er tirage à 14 h00

12

carte bleue

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

31ème Fête du Lilas

Jeudi 18 mai 2023

Danses des Libellules
Vide Grenier*
Buvette & Restauration sur place

*Pour participer au Vide Grenier

Envoyer un mail à **yannick.grucker@free.fr**
En précisant vos noms, prénoms et téléphone

VILLE DE DAMELEVIERES de quoi s'y plaire !

Comité des fêtes de Damelevières

COURSE CYCLISTE PROFESSIONNELLE UCI 2.2
UNE ORGANISATION DU TEAM MACADAM'S COWBOYS

UCI EUROPE TOUR

TOUR de la Mirabelle

depuis 2002

by Team Macadam's Cowboys

21ème ÉDITION

26 28 MAI

ETAPE 1 : VERDUN - PONT À MOUSSON
ETAPE 2 : SAINT AMARIN - CORCIEUX
ETAPE 3 : TOMBLAINE - DAMELEVIÈRES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : C. SONREL – COMITE DE REDACTION : J. LEMOINE, C. LENANCKER, – CONCEPTION : J. LEMOINE – ILLUSTRATION : Freepik.com & Pixabay.com - IMPRESSION : Lorraine Graphic – Dépôt légal 667 – AVRIL 2023